



MISE EN LIGNE LE 10-11-2022

EXECUTOIRE LE

1 n NOV. 2022



CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA RESIDENCE CHATEAU DE MONS POUR UN DEPOT DE DOCUMENTS A DESTINATION DES RESIDENTS

D MED N° 22. 624

Entre

La Ville de Royan

Adresse: 80 avenue de Pontaillac - 17200 ROYAN

Téléphone : 05 46 39 56 56 Siret : 211 703 061 00013

Code APE: 751 A

Licence n°: 1-PLATESV-D-2021-005035; 2-PLATESV-D-2021-005038; 3-PLATESV-D-2021-005036

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Ci-après désignée, la Ville

Et

La Résidence Château de Mons - Orpéa

Adresse: 36 rue Pierre Dugua de Mons - 17200 ROYAN

Téléphone: 05 46 39 72 10

Représentée par M. Thomas GARNIER, Directeur

Ci-après désignée, le partenaire

La Ville de Royan, dans le cadre de sa politique de développement de la lecture publique, met en place des services et des actions en direction des publics empêchés et éloignés, et notamment auprès des personnes âgées à mobilité réduite.

La Résidence Château de Mons, dans le cadre de son projet d'établissement, souhaite favoriser l'accès des personnes âgées de son établissement au livre et à la lecture et développer des animations autour du livre. La Ville de Royan et La Résidence Château de Mons ont convenu et arrêté ce qui suit :

I. Engagements de la Ville

- 1. La bibliothèque municipale assure un dépôt de livres, revues et autres documents à la maison de retraite. Ce dépôt sera renouvelé tous les 3 mois
- 2. La bibliothèque municipale établira, en liaison avec le responsable des animations de la maison de retraite un programme d'animation. Ces animations pourront prendre les formes suivantes :
 - lecture à voix haute
 - animation thématique
 - rencontre intergénérationnelle ...

MISE EN LIGNE LE 10-11-2022

II. Engagements du Partenaire

- 1. Le partenaire met à disposition de la bibliothèque un local pour recevoir le dépôt de documents et le rendre accessible aux résidents. La gestion et le suivi des documents seront assurés par une personne de l'établissement.
- 2. Un local et le mobilier nécessaire pour le prêt mensuel aux résidents de l'établissement seront prévus. Une information régulière sera faite aux résidents par le personnel.
- 3. Le remplacement des documents perdus ou détériorés est à la charge de l'établissement.
- 4. Le développement d'animation en partenariat avec la bibliothèque est intégré dans le projet d'animation de l'établissement selon un planning préparé un partenariat.
- 5. Afin de faciliter le déroulement des activités, l'établissement assure la préparation des locaux dans lesquels se dérouleront les activités, l'information des résidents, le transfert des personnes dans la salle d'animation. Un membre du personnel de l'établissement sera toujours présent lors des activités « bibliothèque »
- 6. Un référent est désigné comme interlocuteur de la bibliothèque.

III. Durée de la convention

La présente convention est valable un an à compter de sa signature. Elle se renouvellera par accord tacite des deux parties, chaque année, et pourra faire l'objet d'avenants.

IV. Assurance

Chacune des parties atteste par la présente, bénéficier de l'ensemble des assurances adéquates pour la part lui incombant, notamment du fait de ces agents.

Fait en 4 originaux À Royan, le 27 octobre 2022

Pour le Maire et par délégation

Didier SIMONNET
Premier adjoint au Maire

Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 10 novembre 2022 Thomas Garnier

Directeur

Résidence Retraif

36 rue Pierra Dugua de 200 ROYAN

PAD/EHPA

營: 05 46 19 72 10 SIRET: 401 251 566 01 772